



MALAWI

Vous n'avez pas besoin d'un visa pour un séjour touristique ou d'affaire de moins de trois mois pour vous rendre au **Malawi** si vous êtes ***citoyen français***.

Il vous suffit d'être en possession de votre passeport dont la validité est d'au moins 6 mois après la fin du séjour prévue.

Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa

- Allemagne,
- Australie,
- Belgique,
- Canada,
- Danemark,
- Espagne,
- Finlande,
- Grande-Bretagne
- Grèce,
- Islande,
- Irlande,
- Italie,
- Japon,
- Luxembourg,
- Pays bas,
- Norvège,
- Portugal,
- Suède,
- Usa

Pour les citoyens Suisses et Autrichiens un visa reste obligatoire.

Pour les autres nationalités nous consulter.

Formalités à connaître :

- Pièce d'identité : Passeport
- Validité minimale du passeport : 6 mois
- Visa pour un séjour touristique : non
- Visa pour un séjour d'affaire : non
- Vaccin : aucun